

Sauveteur Secouriste du Travail

Maintien et actualisation des compétences - Programme

Prévention, formation, conseil

Réf. SEC-MACSST-2102 - actualisé le 17/05/2024











Durée	Effectif	Prérequis	Tarifs	Modalités pédagogiques
7 h	4 à 10 personnes	Être titulaire du certificat d'acteur SST délivré par une entité habilitée	A partir de 120€ /pers Intra : Sur devis	Présentiel

Objectifs de la formation

- Renforcer les acquis et mettre à jour ses compétences pour intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Renforcer ses compétences au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

<u>Public</u>

Tout personne titulaire d'un certificat d'acteur SST délivré par une entité habilitée et volontaire pour exercer la fonction de SST au sein de son entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

Formateur titulaire d'un certificat de formateur SST ou de formateur de formateur SST et maintenu à niveau selon les recommandations de l'INRS concernant les formateurs SST.

Exposés pédagogiques, études de cas, mises en situation. Pédagogie active et pratique, basée sur la réalisation concrète des gestes. Des mises en situation et scénarios adaptées à votre activité dans la mesure du possible. Mannequins et DAE de formation, matériel pour la réalisation de cas pratiques, diaporama, vidéos et témoignages.

Méthode d'évaluation

Evaluation formative & Epreuves certificatives conformes au document de référence de l'INRS. La présence du stagiaire à la totalité de la formation est nécessaire pour la validation de la formation.

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

• Certificat SST délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux évaluations certificatives des compétences SST

Le certificat SST a une durée de validité de 24 mois. Il est nécessaire de suivre la formation MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences) pour prolonger la validité du certificat.

- Attestation de fin de formation
- Aide-mémoire SST de l'INRS

Références règlementaires

Articles R4224-16 du code du travail, documents de référence en vigueur de l'INRS

Modalités et délais d'accès

Inscription par retour du questionnaire de positionnement au plus tard 15 jours avant le début de la formation.



Formation en Intra-entreprise (chez vous à la date de votre choix)



<u>Votre référent pédagogique et handicap</u>: Gaëlle WINNEBROOT, formatrice en prévention des risques professionnels - 06 60 91 81 44 – <u>gaelle.winnebroot@gwformations.com</u>

Du Lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 – réponse sous 48h

ACCESSIBILITE

Vous êtes en situation de handicap ? Pour toutes demandes spécifiques, merci de prendre contact avec le référent handicap de l'organisme GWF afin que nous puissions nous adapter au mieux à votre situation





Sauveteur Secouriste du Travail

Maintien et actualisation des compétences - Programme

Réf. SEC-MACSST-2102 - actualisé le 17/05/2024



Programme détaillé

Rappel sur le rôle du SST dans la prévention en entreprise - 1h

- 1. Retour d'expérience
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours et de la prévention dans l'entreprise
- Rappel et mise à jour sur les principes de prévention et les risques professionnels dans une situation de travail

Protéger, examiner, alerter, secourir – 5 h

- 4. Protéger de façon adaptée
- 5. Examiner la victime
- 6. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 7. Secourir la victime de manière appropriée

Evaluation certificative - 1 h

Epreuve 1 : Lors d'une mise en situation d'AT simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve 2 : Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité de SST, et ses compétences en matière de prévention.